

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 29 mars 2012

Étaient présents : GERONDEAU C. (57) • PÉLIER Y. (58) • CASTILLON P. (62) • LUREAU F. (63) • MARTIN F. X. (63) • DUBOIS B. (64) • VILAIN D. (72) • SÉGUIN P. (73) • BORIES A. (76) • BOUQUOT B. (76) • DAILLANCE J.-M. (77) • MARTIN O. (77) • NEUMANN F. (81) • SEREY B. (81) • BILLÈS-GARABÉDIAN L. (83) • DUVERNEUIL B. (83) • LHERMITTE H. (83) • CHAZEL A. (90) • PANIÉ G. (95) • KREL M. (97) • LANDRY S. (01) • MORVANT J. (05) • BARROIS R. (06) • TOUAHIR L. (Dr 10) • MARTRE H. (47) • BOUTTES J. (52) • AILLERET F. (56) • BÉGON-LOURS J.-P. (62).

Était excusé : BONGRAND J. (68).

Assistaient également à la réunion : X. MICHEL (72), directeur général de l'École polytechnique • D. VERNAY, président de la Fondation de coopération scientifique du campus Paris-Saclay • P. MARY (60), délégué général de l'AX • Y. STIERLÉ (65), délégué général adjoint de l'AX.

La séance du Conseil est ouverte à 18 h 30 par le président Laurent BILLÈS-GARABÉDIAN.

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 2 FÉVRIER 2012

Le procès-verbal de la réunion du Conseil du 2 février 2012 est approuvé.

2. GROUPE AX-FX

En préalable à son intervention, François LUREAU (63) souligne la participation active de l'École aux travaux de son groupe en la personne de son directeur général délégué à l'enseignement Yves GNANOU. Il indique ensuite qu'il axera son exposé sur deux thèmes qui sont étroitement liés : le cursus ingénieur de l'École polytechnique et l'université Paris-Saclay (UPS).

Sur le premier thème le groupe propose cinq actions.

1) Clarifier la communication sur le positionnement distinctif du cursus de l'École polytechnique (cursus multidisciplinaire) par rapport à celui des autres grandes écoles comme Centrale par exemple.

2) Le cursus de double master en quatre ans est mal assumé et est peu lisible en particulier à l'international. Il conviendrait d'y remédier.

3) Vu l'excessive dispersion des formations de quatrième année (contrôle faible ou inexistant), il faut renforcer

la cohérence 3A/4A et utiliser la création de l'UPS pour renforcer des partenariats étroits, mais non exclusifs.

4) Pour remédier à un positionnement tous azimuts mal typé, mettre en place trois parcours (recherche, ingénierie et innovation, management des technologies) avec des passerelles entre eux.

5) Renforcer le développement des qualités humaines et relationnelles.

Concernant le second thème, le groupe s'est interrogé sur la place qui sera donnée à l'École dans l'UPS. Deux interprétations sont possibles.

Soit l'UPS est un rassemblement de 19 entités dont les grandes écoles au sein d'une organisation de type fédéral, chaque entité ayant son autonomie et participant aux *schools* correspondant à sa vocation.

Soit, comme il semble que cela ait été présenté à l'oral de l'Idex, l'UPS est structurée en *schools* qui deviennent alors un niveau intermédiaire. Il y a alors un risque que l'École se trouve au troisième niveau dans l'UPS.

Dans le premier cas il y a opportunité d'accroissement de la cohérence enseignement-recherche, possibilité de mutualisations accrues et à long terme, meilleure visibilité internationale collective.

Dans le second cas les risques sont une perte d'autonomie de décision, une perte de contrôle sur le centre de recherche et sur les enseignants-chercheurs, un repositionnement sur un

champ trop étroit (ingénierie) ou incertain (interdisciplinaire), une perte enfin des liens directs avec les entreprises. Dès lors le groupe préconise de :

– réaffirmer le positionnement scientifique et pluridisciplinaire de l'École,
– préserver l'intégrité et l'autonomie de l'Établissement, tout en accroissant ses coopérations recherche-enseignement avec les autres éléments de l'UPS,

– atteindre rapidement une forte intégration des écoles du Campus et par exemple amorcer sans délai le mouvement avec l'ENSTA,

– préserver un univers de recherche qui soit proche de l'X et cohérent avec son enseignement (poursuite du recrutement d'enseignants résidents, réorientation des thématiques de recherche).

Le Président remercie François LUREAU de son exposé et, compte tenu de l'importance du sujet et de la nécessité d'une prise de position urgente de la communauté polytechnicienne, propose que le Conseil se réunisse sur ce sujet spécifique dans les tout prochains jours. Le Conseil approuve cette proposition.

3. RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président passe la parole au secrétaire général Jean-Marc DAILLANCE (77) pour présenter les candidats ayant posé leur candidature pour un mandat d'administrateur.

Conformément aux statuts de l'AX, le nombre de membres élus devait être réduit à 24. Cet objectif a été atteint suite aux élections de juin 2011.

Compte tenu du nombre de mandats arrivant à expiration en juin prochain et de l'absence de démission déclarée à ce jour, 6 postes sont à pourvoir. 10 candidats se sont déclarés. 3 sont membres du Conseil arrivés en fin de premier mandat et donc susceptibles de solliciter un deuxième mandat (Pierre SÉGUIN (73), Bruno SEREY (81) et Bernard DUVERNEUIL (83).

7 autres se sont manifestés.

Le Conseil se félicite de la qualité de tous les candidats.

Il insiste sur la nécessité de respecter les statuts, d'assurer une meilleure parité femmes-hommes et d'encourager son rajeunissement. Il décide à l'unanimité des membres présents de retenir les 6 candidatures suivantes : Pierre SÉGUIN (73), Anne BERNARD-GÉLY (74), Bruno SEREY (81), Bernard DUVERNEUIL (83), Eva PORTIER (95) et Éric SCHAEFFER (2001). Il sera donc établi un bulletin de vote comportant ces six noms.

4. 40^E ANNIVERSAIRE DE L'ENTRÉE DES FEMMES À L'X

Le Président rappelle les principales actions lancées pour célébrer le 40^e anniversaire de l'entrée des femmes à l'X : la rédaction d'un livre relatant le parcours de polytechniciennes qui se sont particulièrement distinguées, un colloque sur la place des polytechniciennes dans la Nation, diverses conférences à l'initiative des groupes X et en province à l'initiative de groupes X régionaux. L'AX se mobilisera également pour promouvoir le métier d'ingénieur auprès des jeunes femmes.

5. APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2010 ET DU PROJET DE RAPPORT DU TRÉSORIER

La trésorière Ariane CHAZEL (90) commente le projet de rapport du trésorier sur l'exercice 2011 et ses annexes que les membres du Conseil ont reçu préalablement à la réunion.

Les produits d'exploitation sont en hausse grâce notamment à une augmentation significative des recettes publicitaires de *La Jaune et la Rouge*,

les autres produits d'exploitation (cotisations, contributions bénévoles) restant au même niveau que l'an passé. Concernant les produits financiers il faut noter une baisse des produits de cession de valeurs mobilières.

Les charges d'exploitation sont en hausse d'environ 13%. Les achats et charges externes suivent l'inflation tandis que la masse salariale se révèle nettement supérieure à celle de l'exercice 2010 en raison de deux contrats en CDD, celui de l'assistante du Président, auquel il a été mis fin en septembre 2011, et celui d'une rédactrice pour renforcer l'équipe de *La Jaune et la Rouge*.

La dotation aux provisions de 605 k€ est en augmentation de 34% par rapport à 2010, la dotation complémentaire de l'année 2011 revenant à environ 165 k€. Elle correspond aux prêts de la Caisse de Solidarité, dont les bénéficiaires présentent un risque sur leur capacité de remboursement. Le nombre de camarades ou de familles de camarades secourus est en effet en très nette augmentation pour la deuxième année consécutive (31 dossiers ouverts pendant l'année).

Les autres charges concernent essentiellement les secours directs. Elles sont elles aussi en nette augmentation pour les mêmes raisons (236 k€).

Les frais financiers et les pertes sur vente de valeurs mobilières se maintiennent au même niveau que l'exercice précédent, tandis que les provisions pour moins-values latentes sur les valeurs mobilières accusent une très nette augmentation (326 k€ contre 159 k€) en raison du contexte monétaire et financier. En fin d'année, l'exposition au seul risque actions était proche de 20% pour l'ensemble des portefeuilles de l'Association et proche de 30% sur le fonds de réserve.

L'augmentation importante des provisions pour moins-values latentes sur les valeurs mobilières et l'augmentation du coût du risque pour les prêts de secours de la Caisse de Solidarité font que le résultat de l'exercice 2010 est déficitaire (174 k€).

Le Président passe ensuite la parole à Pierre LOEPER (65), commissaire aux comptes, qui déclare être en mesure de certifier que les comptes de l'exercice 2011 sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des

opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice. Le Président remercie le commissaire aux comptes.

Aucune observation n'étant formulée sur le projet de rapport du trésorier, le Conseil arrête les comptes de l'exercice 2011 et approuve ledit rapport, le rappel du budget 2012 arrêté par le Conseil du 15 décembre 2011 et les trois résolutions à soumettre à l'Assemblée générale figurant dans ledit rapport.

Les comptes de l'exercice 2011 ainsi arrêtés par le Conseil seront publiés dans *La Jaune et la Rouge* de mai 2012 envoyée à tous les membres de l'Association en vue de l'Assemblée générale du 18 juin 2012.

6. L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE ET L'UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY (UPS)

Le Président accueille Dominique VERNAY, président de la Fondation de coopération scientifique du campus Paris-Saclay et Xavier MICHEL (72), directeur général de l'École polytechnique. Il les remercie tous les deux d'avoir accepté de venir faire un point avec le Conseil sur le résultat de l'Idex (Initiative d'excellence) et le développement de l'université de Paris-Saclay.

Dominique VERNAY procède tout d'abord à un rappel historique sur l'origine du projet et sur la création de la Fondation de coopération scientifique du campus Paris-Saclay. Il indique ensuite les objectifs visés par cet ensemble de 23 acteurs dont deux universités, une école normale supérieure, six organismes de recherche et dix grandes écoles d'ingénieurs ou de commerce, ensemble qui devrait atteindre à terme la taille de Berkeley. Le but poursuivi est de créer une unité visible à l'international.

Il donne ensuite des informations sur les Laboratoires d'excellence (Labex), projets hautement structurants pour le site avec la collaboration de l'ensemble des chercheurs et enseignants-chercheurs du Campus.

Il en vient ensuite à l'appel à projet Idex. Les initiatives d'excellence sont des projets de recherche scientifique destinés à faire émerger des pôles pluridisciplinaires d'excellence d'ensei-

► gnement supérieur et de recherche de rang mondial. Ces projets sont financés à hauteur de 7,7 milliards d'euros par le grand emprunt. Les projets font l'objet d'une sélection sévère par un jury international dont Dominique VERNAY souligne la qualité exceptionnelle. Le projet du campus Paris-Saclay était difficile à établir en raison du grand nombre d'acteurs (23). Il a été recalé à sa première présentation en raison, déclare Dominique VERNAY, de l'incapacité à décrire convenablement, notamment au plan de la gouvernance, ce que les initiateurs du projet souhaitaient vraiment construire. Or, la seule façon d'être retenu était de présenter une université de recherche. Dans le projet présenté à nouveau début 2012, la notion de *schools* telle qu'on peut la percevoir dans de grandes universités étrangères a été développée. A notamment été mise en évidence une *school of engineering*.

Le projet ayant été retenu, on entre maintenant dans la phase de contractualisation. Une convention doit être signée avant le 22 avril qui verra la définition par l'État de la dotation en capital. Une phase probatoire de quatre ans permettra à l'Idex de déployer ses projets, de conduire les étapes prévues et d'atteindre les objectifs fixés avant de disposer définitivement de cette dotation.

L'Idex Paris-Saclay a été dotée d'un montant de 950 millions d'euros. Il serait versé 3,5% de ce montant par an, soit 33 M€. Un premier versement de 10 M€ ainsi qu'un préfinancement de 10% des laboratoires d'excellence sont prévus pour que les lauréats engagent sans attendre leurs premières actions. Cette avance permettra de lancer sans tarder les premières actions : chaires d'excellence, structurations innovantes des formations, rapprochements entre institutions, actions vers l'international et les entreprises. Il s'agit maintenant de décrire comment sera organisé le premier niveau de gouvernance et de rédiger la feuille de route. Dominique VERNAY souligne cependant qu'il va falloir surmonter certaines difficultés dont l'opposition au projet de la part de certaines catégories de personnel et l'attitude de certains établissements disant ne pas être en mesure de s'engager.

Laurent BILLÈS-GARABÉDIAN remer-

CRÉDIT X-MINES

Association créée en 1968, permet aux élèves et anciens élèves de l'École polytechnique, des trois Écoles nationales supérieures des Mines de Paris, Saint-Étienne et Nancy, des Écoles nationales supérieures des télécommunications, de l'École nationale des Ponts et Chaussées et des Écoles des Arts et Métiers, ou à leurs veuves et orphelins, d'obtenir, avec sa caution, des prêts à des conditions extrêmement intéressantes.

Des moyennes de taux hors assurance, en vigueur au 1^{er} juin 2012, sont données ci-après à titre indicatif :

1. PRÊTS IMMOBILIERS : pour l'achat d'une résidence principale, secondaire ou locative, pour l'achat d'un terrain ou pour des travaux. Durée de 3 à 25 ans. Taux : 3,2 %.

2. PRÊTS RELAIS : en vue d'achat immobilier. Durée : 24 mois renouvelables. Taux : 3,2 %.

3. PRÊTS PERSONNELS : pour tous besoins de financements à couvrir autres que professionnels. Durée jusqu'à 5 ans. Taux : 5 %.

4. PRÊTS ÉTUDIANTS : destinés à permettre aux élèves et anciens élèves de poursuivre ou reprendre des études de formation. Remboursables en 5 ans maximum dont 2 ans de franchise. Taux : 2,4 %.

S'adresser à Tony HEUDE (X 55) ou Amélie HEUDE

CRÉDIT X-MINES

12, rue de Poitiers, 75007 Paris – Tél./fax : 01 40 49 02 94

Courriel : creditxm@online.fr

cie Dominique VERNAY de son exposé et propose au Conseil de débattre autour de trois thèmes : la vision globale et la structure juridique, la définition des *schools* et la place des écoles par rapport à elles, la gouvernance.

Dominique VERNAY répond aux questions du Conseil :

Concernant la structure juridique que certains administrateurs jugent très complexe à définir en raison du grand nombre de parties prenantes, Dominique VERNAY indique que la Fondation de coopération scientifique (FCS) va être remplacée par un Établissement public de coopération scientifique (EPCS) le 1^{er} janvier 2014.

S'agissant de la gouvernance, le jury de sélection voulait autant de personnes extérieures qu'intérieures dans les instances de décision et de direction. Devraient ainsi siéger dans le Conseil un représentant de l'État et un représentant de la Région.

Dominique VERNAY insiste sur la nature de l'UPS : une université fédérale avec des Grandes Écoles qui garderont leur marque. Il s'agit selon lui d'un vrai fédéralisme, mais il reconnaît qu'il n'y a pas d'engagement formel à cet égard. Chaque école conservera ses diplômes (ingénieurs et, selon certaines modalités, masters). Les doctorats feront

l'objet d'une délivrance conjointe école-université.

Plusieurs membres du Conseil se disent préoccupés par l'organisation en *schools*. La description qui en est donnée n'étant pas claire. Ils souhaiteraient que la place des grandes écoles par rapport à ces *schools* soit mieux définie. Dominique VERNAY précise que les *schools* disposeront des moyens d'enseignement et qu'il existera des modules mutualisés et des modules propres. La gouvernance se fera à deux niveaux. Au premier niveau l'Université qui délègue la formation aux *schools*, lesquelles appartiennent à l'EPCS. Le modèle est Cambridge ou d'autres universités étrangères du même type, sans que l'on ait pu toutefois identifier leurs atouts transférables à l'UPS.

Enfin Dominique VERNAY reconnaît que la multiplicité des statuts (Établissements ou personnels) est une réelle difficulté mais qu'il est possible de la surmonter.

Le Président remercie Dominique VERNAY et Xavier MICHEL pour les précisions qu'ils ont pu apporter au Conseil sur cette vaste opération que constitue le projet Paris-Saclay.

La séance est levée à 21 heures. ■